

AR PREFECTURE

017-200041523-20200722-DEC318_2020-AU
Reçu le 23/07/2020

H A U T E

Personnel contractuel



SAINTONGE

Décision n° 318/2020
IB

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 2 : création de postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame LABEYRIE Virginia, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien pour une durée de 12 mois soit du 01/08/2020 au 31/07/2021,
- Madame BENOIT Nathalie, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien polyvalent pour une durée de 12 mois soit du 01/08/2020 au 31/07/2021,
- Madame SCHMITT Sandrine, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'aménagement paysager pour une durée de 4 mois soit du 17/08/2020 au 16/12/2020,
- Madame LE HUCHE Marie, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE en tant qu'agent d'accueil pour une durée de 6 mois soit du 14/08/2020 au 13/02/2021,

Fait à Jonzac

Le 22 JUIL. 2020

Le Président

Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex